FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0-H0.

Dernière mise à jour le 23/07/2026.

OBJECTIF

Cette formation permet aux salariés non électriciens d'accéder, sans surveillance, aux locaux d'accès réservés aux électriciens pour effectuer des travaux d'ordre non électrique dans un environnement en basse tension (BT) ou haute tension (HT) qu'elles soient permanentes ou temporaires.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les risques électriques
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique haute-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Être capable de réaliser des opérations d'ordre non-électrique basse-tension en qualité d'exécutant dans le respect des prescriptions de son habilitation et de la NFC 18-510
- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation ; Être capable de mettre en œuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Être capable d'appliquer les conduite à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique

Tarif	nous consulter
Réf.	elec01
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés non électriciens réalisant des travaux à proximité d'un réseau ou d'une installation électrique.Peintre, menuisier, maçon, plaquiste, plombier, agent de propreté, agent de sécurité, élagueur...

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Etude et analyse de cas et de poste de travail - Salle équipée

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	Présentiel	4 mini > 10 maxi	7 heures / 1 jour(s)

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Programme théorique

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations ;

Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure…

Ouvrage ou installations : domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels ;

Zones d' environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation ;

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations ;

Protection collective : mesures, équipements et signalisation ;

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risque et mise en œuvre ;

Incendies et accidents sur ou à proximité des ouvrages et installations électriques.

Programme pratique

Exercices et opérations du titre B0 H0(V)

LES PLUS

Conforme à la norme NF C18-510 et aux articles R. 4544-1 à 11 du Code du travail, l'habilitation est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, le travailleur doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur en habilitation électrique	Tests théorique et pratique	Attestation de formation et avis d'habilitation électrique

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences exécutant non électricien B0-H0v.